

PROGRAMME ECOLO ÉLECTIONS 2009

Livre III - Pour une société émancipatrice

Chapitre 3 « L'école »

L'école aujourd'hui : Etat des lieux et analyse d'Ecolo

Pour les écologistes, l'école est un levier essentiel pour changer la société en profondeur : elle est chargée d'un enjeu fondamental de transmission entre générations et de réinvention culturelle. En outre, elle a pour mission de contribuer à réduire les inégalités et de rendre ainsi notre monde plus juste. Si les différentes étapes de la scolarité obligatoire sont autant de paliers vers l'émancipation, celle-ci sera, pour Ecolo, autant sociale que personnelle, citoyenne et culturelle.

Cette vision de l'école replace l'élève et les enseignants au centre du jeu. En effet, ce sont les habitants des milliers de classes de la Communauté française qui sont les véritables acteurs des politiques éducatives ; une fois la porte fermée, c'est avant tout l'alchimie entre élèves et enseignants qui permettra, ou pas, d'atteindre ce fameux objectif d'excellence pour chacun. Cette conviction profonde invite le politique à penser autrement son action, à proposer autre chose qu'un simple Contrat pour l'école, qui revient à réduire les acteurs éducatifs au rang d'exécutants d'un contrat passé avec un adjudicateur public.

Miroir de la société, l'école est aujourd'hui à un carrefour. Sollicitée de toutes parts, elle absorbe tant bien que mal les rôles que lui confient les familles, le monde du travail, les composantes les plus diverses de la société. Investie de multiples missions et par ailleurs censée corriger tous les méfaits d'un monde déboussolé, l'école est sous pressions.

Et pourtant, l'école et ses acteurs ne renoncent pas à leur ambition : rendre effectives les promesses d'émancipation, inscrites au fronton du système scolaire. A travers toute la Communauté française, des enseignants, des directeurs, des parents se mobilisent, à leur échelle, pour pousser chaque élève au maximum de ses capacités et faire de leur école un lieu de vie convivial et citoyen. Leur action est souvent

couronnée de succès ; chaque matin, des milliers d'élèves sont heureux de reprendre le chemin de l'école ; chaque jour, des enseignants réussissent des projets créatifs et innovants ; chaque année, des élèves très bien formés sortent de nos écoles.

Mais en même temps, l'école reste profondément inégalitaire : l'échec scolaire et les relégations de toutes sortes frappent d'abord les élèves issus de milieux défavorisés. Notre système éducatif figure parmi ceux qui comptent le plus grand écart entre les bons élèves et les plus faibles.

Ces constats ne datent pas d'hier. Les politiques de promotion de la réussite animent les gouvernements depuis de longues années. En découle une avalanche de réformes « pédagogiques » qui, depuis le début des années 90 jusqu'à aujourd'hui, ont touché aux objectifs et à l'organisation de l'enseignement, au contenu des apprentissages, à l'accès à l'enseignement, aux outils pédagogiques, à la formation des enseignants ... La liste est longue.

Des dizaines de réformes plus tard, force est de constater que cette profusion de législations n'a pas eu l'effet voulu : les conditions d'apprentissage se sont dégradées en de nombreux endroits, la « ghettoïsation » n'a pas diminué, les performances du système éducatif n'ont pas globalement décollé. Pire, ces réformes, prises pour la plupart dans un climat d'austérité budgétaire et dans un souci de centralisation, se sont soldées par un double effet pervers du côté des enseignants : un sentiment généralisé de dévalorisation de leur métier, d'une part, la complexification de leur travail, d'autre part. C'est ce que nous a notamment appris la Consultation des enseignants de 2004.

Résultat, l'école francophone traverse aujourd'hui une double crise : celle de l'échec persistant d'un trop grand nombre de ses élèves, celle du malaise et donc de la pénurie croissante de ses enseignants.

Face à de telles urgences, Ecolo entend maintenir ses ambitions pour l'école, mais sans faire croire qu'il suffit de décréter pour transformer la réalité. L'immense complexité de notre système éducatif attend une action politique fine concertée et inscrite dans la durée, qui place sa confiance dans les acteurs locaux et intègre la spécificité de chaque établissement scolaire, connecté à son environnement socioculturel. De nombreux décrets doivent être évalués à l'aune de leur traduction sur le terrain et de leur praticabilité aux yeux des professionnels de l'école ; d'autres dispositifs, bienvenus dans leurs objectifs, attendent toujours les moyens nécessaires à leur mise en œuvre.

Pour rencontrer effectivement cet objectif indispensable d'excellence pour chacun, Ecolo entend :

1. soutenir les enseignants dans leur mission d'apprentissage ;
2. accroître la solidarité au profit des élèves défavorisés et des écoles qui les accueillent ;
3. différencier les politiques pour qu'elles s'ajustent aux réalités des écoles et de leur territoire ;
4. renforcer les alliances éducatives ;
5. ajuster les contenus scolaires aux enjeux d'aujourd'hui.

L'école demain : Propositions d'Ecolo

PRIORITE N°1 : SOUTENIR LES ENSEIGNANTS DANS LEUR MISSION D'APPRENTISSAGE

Les enseignants sont les premiers acteurs des politiques scolaires. Au cœur de la relation pédagogique, c'est d'abord leur action qui permet aux élèves d'acquérir des compétences, de s'approprier des savoirs, de développer des attitudes de citoyens critiques, solidaires et responsables ; au bout de la chaîne de l'action politique, ce sont les enseignants qui donnent vie aux réformes éducatives et à leurs objectifs ambitieux. Jusqu'au jour où se rompt le lien entre la théorie des réformes pédagogiques et la pratique du métier ; ce jour où l'enseignant a l'impression d'aller donner cours avec une valise dans chaque main, *une avec toutes les réformes pour un voyage sur une autre planète, l'autre avec la réalité de sa classe*¹.

¹ VAN CAMPENHOUDT L. sous la dir. de, *La consultation des enseignants du secondaire*, Ministère de la Communauté française, 2004, p.67.

C'est ce qui se passe aujourd'hui en Communauté française : un décalage se creuse entre, d'une part, les exigences officielles des autorités et, d'autre part, les conditions de travail réelles. Il est par exemple révélateur de constater que nombre d'enseignants ne savent plus très bien s'ils sont, ou doivent être, enseignants, éducateurs, psychologues, assistants sociaux, médiateurs familiaux, etc. Ils se disent par ailleurs pris en sandwich entre la complexité du travail avec des élèves fort différents et les attentes immédiates des acteurs institutionnels (l'inspection, les pouvoirs organisateurs et leurs représentants, le monde politique ...) ou des parents. Les enquêtes internationales – on pense à l'enquête PISA – et les évaluations externes renforcent ce sentiment d'impuissance et de solitude de l'enseignant, indirectement pointé comme responsable des mauvaises performances de son école, voire de l'ensemble du système scolaire ; en attente de réponses concrètes et opérationnelles à des situations pédagogiques de plus en plus complexes, l'enseignant reçoit en écho de l'incompréhension, voire de la suspicion.

Cette dévalorisation du métier d'enseignant induit un malaise grandissant et mesurable dans nos écoles : le nombre d'enseignants qui quittent prématurément l'enseignement n'a jamais été aussi important. Ce qui est particulièrement interpellant, c'est le décrochage en début de carrière : 50 % des jeunes enseignants changerait de métier avant d'avoir atteint leur huitième année dans l'enseignement. A l'autre bout de la carrière, on continue de constater un recours massif au dispositif de DPPR² ; des centaines d'enseignants chevronnés mais usés rendent ainsi leur tablier chaque année. Enfin, il y a ces écoles, de plus en plus nombreuses, qui ne trouvent plus de candidats disposant des titres requis pour enseigner, notamment dans les matières techniques et les cours de langue, et qui dès lors recourent à des personnes qui devront apprendre leur nouveau métier sur le tas.

Compte tenu de tout ceci, Ecolo estime urgent de mieux soutenir ceux qui sont les véritables chevilles ouvrières de notre système scolaire. Pour prolonger la métaphore issue de la Consultation des enseignants, l'enjeu est désormais que l'enseignant puisse transvaser le contenu de ses deux valises dans un seul sac à dos, qui lui laisse les mains libres pour exercer son métier ; autrement dit, qu'il trouve dans les politiques publiques, non pas une difficulté en plus, mais

² « Mise en disponibilité pour convenance personnelle précédant la pension de retraite », mesure qui permet aux enseignants de quitter l'enseignement dès 55 ans.

plutôt un point d'appui concret, un facilitateur, pour amener sa classe et chacun de ses élèves à atteindre les objectifs fixés. Ecolo est convaincu que ce pari sur le professionnalisme des équipes enseignantes et le soutien à l'exercice de leur métier est la voie la plus directe pour stopper l'hémorragie de la pénurie. Davantage que les mesurette, simples sparadraps appliqués dans l'urgence depuis quelques années.

Plus concrètement, le portrait statistique de la pénurie, la pyramide des âges inversée et donc le renouvellement démographique nécessaire de la population enseignante imposent qu'une priorité soit accordée aux enseignants qui débutent dans leur métier, de même qu'à ceux qui enseignent dans des conditions particulièrement difficiles. Mais il s'agit aussi pour Ecolo d'agir sur l'ensemble de la carrière enseignante pour qu'elle s'ajuste davantage au projet professionnel de chaque enseignant.

Proposition : Soutenir et accompagner les enseignants qui débutent

Ecolo entend déployer une palette de mesures qui permettront de répondre de manière ciblée aux besoins particuliers des enseignants qui débutent dans le métier, qu'ils soient tout frais sortis de l'enseignement supérieur ou qu'ils rejoignent l'enseignement après une carrière dans un autre secteur.

Ecolo propose ainsi :

- de développer les formules de « tutorat par les pairs » à l'intérieur des établissements ou dans le cadre de partenariats locaux entre écoles. L'équipe de « tuteurs » serait formée et choisie parmi des enseignants expérimentés et candidats à se dégager d'une partie de leur temps de travail face à la classe pour accompagner des enseignants entrants. Cette formule offrirait aux jeunes enseignants la possibilité de s'appuyer sur le regard et l'expérience de leurs collègues et de construire ainsi leur propre cadre de référence. Elle permettrait également à des enseignants nommés de diversifier leur rôle dans l'école ou à des enseignants plus âgés de quitter moins brutalement leur métier et de passer concrètement le relais en valorisant leur savoir-faire acquis tout au long de leur carrière ;
- de diminuer, sans perte de salaire, le temps de travail en classe face aux élèves

pour les enseignants débutants, de sorte qu'ils entrent doucement mais sûrement dans leur nouveau métier. Le temps ainsi dégagé pourra être mis à profit, selon les besoins de chacun, pour préparer leurs cours, compléter leur formation par des modules pédagogiques lorsqu'il s'agit d'enseignants sans titres requis ... ;

- de favoriser et de renforcer la mutualisation des outils pédagogiques à l'intérieur de chaque établissement ou via des plateformes internet, qui se développent spontanément depuis quelques années et témoignent de dynamiques d'entraide au sein du corps enseignant ;
- de poser les balises d'une formation initiale en cinq ans pour tous les enseignants. La transition entre la formation initiale et l'entrée dans le métier réel est souvent surprenante, voire douloureuse pour de trop nombreux enseignants. En outre, il apparaît évident aujourd'hui que seule une formation de très haut niveau est susceptible de développer les attitudes, compétences et capacités requises pour l'exercice d'une des professions les plus exigeantes de notre temps. Aussi, Ecolo souhaite que la Communauté française s'engage progressivement vers un allongement de la formation initiale des enseignants, de sorte qu'ils bénéficient tous d'une formation en 5 ans. Dans sa réflexion, la Communauté française devra impérativement intégrer les balises suivantes : (1) la réforme ne pourra pas se contenter de simplement allonger la durée des études : l'allongement de la formation doit à la fois renforcer le bagage académique de départ et permettre une immersion plus forte dans le métier ; (2) cet allongement ne peut conduire des étudiants modestes à renoncer à ces études pour des motifs financiers ; (3) cette mesure devra s'accompagner d'un alignement progressif de l'ensemble des barèmes sur celui des détenteurs actuel d'un master/licence.

Proposition : Reconnaître la pénibilité de certaines situations

A l'instar de ce qu'Ecolo propose pour les enseignants à l'entrée de leur carrière, des mesures doivent être prises pour les enseignants qui travaillent avec des publics

plus fragilisés. La spécificité des élèves des écoles en discriminations positives ou spécialisées demande un travail de préparation et de mise en commun plus important : le nombre d'heures prestées devant la classe devra être adapté en conséquence.

Proposition : Dynamiser la carrière enseignante

La carrière enseignante se caractérise par son caractère uniforme et rectiligne. Si la plupart des enseignants aiment leur métier, il n'empêche que beaucoup voudraient parfois se ressourcer dans d'autres fonctions à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école, partager leur expérience acquise, expérimenter une autre profession pour revenir ensuite vers l'enseignement, découvrir un autre public scolaire, ou tout simplement rapprocher leur lieu de travail de leur domicile. De même, de nombreux enseignants disposent de ressources personnelles qui sont insuffisamment valorisées par le système actuel.

Ecolo estime que ce manque d'opportunités de mobilité n'est pas étranger au sentiment d'usure qui se répand dans le corps enseignant. Par ailleurs, Ecolo ne se résout pas à laisser les enseignants attendre la DPPR, comme unique voie d'issue. Certes, il importe de maintenir des possibilités de quitter de manière anticipée la profession enseignante. Mais il est tout aussi nécessaire de proposer des mesures concrètes pour dynamiser et réalimenter la carrière enseignante.

C'est ce qui amène Ecolo à soumettre au débat le principe d'une carrière désormais fondée sur la rencontre du « projet professionnel » de l'enseignant avec les besoins de l'école, du pouvoir organisateur, voire plus largement du « bassin ». Cette formule, qui est notamment pratiquée dans certains lands allemands, prévoit que, tous les cinq ans, l'enseignant couche sur papier ses souhaits professionnels pour les cinq années scolaires à venir (affectation, matières à enseigner, ressources personnelles à mettre à disposition de la communauté scolaire, formation continue, détachement pour d'autres fonctions à l'intérieur de l'école, comme le tutorat, l'animation ou la coordination pédagogique, ou éventuellement à l'extérieur de l'école : associations culturelles, associatives, d'éducation permanente ...). Ces souhaits sont alors confrontés non seulement

au cadastre des besoins de son école et de son pouvoir organisateur, mais également à ceux d'un groupe d'écoles plus large au sein d'un même bassin.

Cette proposition, qui s'apparente à une petite révolution pour la carrière enseignante, mais aussi pour l'organisation des écoles, nécessiterait notamment une définition commune d'un statut enseignant valable dans toutes les écoles, en lieu et place des trois statuts actuellement en vigueur en Communauté française (enseignement organisé par la Communauté française, enseignement officiel subventionné, enseignement libre subventionné). C'est donc un débat fondamental qu'Ecolo souhaite ouvrir à partir de cette proposition, débat qui associera au premier plan les organisations syndicales et les représentants des pouvoirs organisateurs.

Proposition : Rendre le métier enseignant attractif à des professionnels externes à l'école

La pénurie d'enseignants attire vers l'école des femmes et des hommes qui disposent d'une expérience professionnelle antérieure. L'apport de ces regards est riche et indéniable pour les élèves. Mais la tâche de ces nouveaux enseignants n'est pas facile et leur statut peu enviable.

Aussi, Ecolo entend-il soutenir leur intégration dans l'école. En ce sens, Ecolo propose que soit reconnue sur le plan barémique l'ancienneté acquise dans leur(s) métier(s) antérieur(s) dans la mesure où l'enseignant s'engage à combler ses éventuelles lacunes en termes de formation pédagogique. Ecolo souhaite également qu'il soit plus facile à l'avenir pour ces enseignants de mettre un pied dans l'école, tout en gardant un pied à l'extérieur de l'école.

Proposition : Évaluer les effets du décret relatif à la formation continue et y apporter les correctifs nécessaires

Si la réforme orchestrée avec la participation d'Ecolo entre 1999 et 2004 a eu le double mérite de décloisonner la formation enseignante (inter-réseaux) et de rendre incontournable la démarche de formation en cours de carrière, il apparaît aujourd'hui que ce

décret était également porteur d'effet pervers : modules de formation orphelins, désaffectation des formations disciplinaires au profit des formations plus transversales, formations suivies moins pour des raisons pédagogiques qu'organisationnelles (cfr remplacement des enseignants en formation) ...

Plutôt que de jeter le bébé avec l'eau du bain, Ecolo souhaite évaluer, avec l'ensemble des acteurs concernés – y compris les enseignants eux-mêmes – la mise en œuvre de ce dispositif de formation en cours de carrière et son articulation avec la refonte à venir de la formation initiale. Il conviendra ensuite de procéder, sans attendre, aux ajustements nécessaires pour que le dispositif de formation continue réponde effectivement aux besoins des enseignants. La formation continue est en effet un outil indispensable qui doit soutenir les enseignants dans la complexité des situations éducatives qu'ils rencontrent.

Proposition : Encourager l'innovation pédagogique

Reconnaître la professionnalité enseignante, c'est également mieux soutenir les innovations au cœur des pratiques enseignantes et donc des apprentissages. Nombre d'enseignants innove au quotidien sur le plan pédagogique. Cet effort d'amélioration constante des pratiques nécessite d'être reconnu et développé par un soutien accru des pouvoirs publics : il s'agit notamment d'appuyer les enseignants engagés dans ces démarches, d'octroyer des moyens ciblés à cet effet, de diffuser les résultats engrangés et les outils produits via, par exemple, les réseaux coopératifs d'échanges, physiques ou virtuels.

Proposition : Accompagner les enseignants avant, pendant et après les crises

La Communauté française dispose depuis 2004 d'équipes mobiles, qui interviennent, à la demande des chefs d'établissement, dans les écoles en cas de crise entre les acteurs scolaires (élèves, enseignants, direction, tiers). Par ailleurs, les établissements scolaires en discriminations positives peuvent faire appel aux services des médiateurs scolaires. A ceux-là s'ajoutent encore d'autres intervenants selon les Régions, les communes ou les acteurs associatifs qui œuvrent aux côtés des écoles. Il est essentiel, tant pour les professeurs que

pour les élèves, les parents ou les directions, que ces crises soient dénouées, que des médiations et solutions soient trouvées de façon durable. Il en va autant de la difficulté voire de la souffrance individuelle des acteurs et de leur capacité à poursuivre leur travail après la crise, que de l'image de l'école et de la confiance dont elle pourra bénéficier dans la suite.

Ecolo souhaite que, sur la base d'un cadastre des problèmes rencontrés et des réponses apportées par les dispositifs existants, les autorités publiques puissent ajuster et renforcer les capacités de prévention et d'intervention pour coller au plus près des besoins concrets, notamment des équipes éducatives. Cette évolution prendra également en compte la nécessité de mieux coordonner l'ensemble des ressources disponibles et l'action de ces dispositifs et des Centres PMS, acteurs de première ligne aux côtés des enseignants.

PRIORITE N°2 : ACCROITRE LA SOLIDARITE AU PROFIT DES ELEVES DEFAVORISES ET DES ECOLES QUI LES ACCUEILLENT

Depuis quelques années, les pouvoirs publics ont décidé de s'attaquer au phénomène de « ghettoïsation » de notre système éducatif. Le décret sur le subventionnement différencié, voté en 2003 à l'initiative d'Ecolo, rompt ainsi pour la première fois avec le principe selon lequel un enfant égale un enfant : les moyens supplémentaires consécutifs au refinancement de la Communauté française sont distribués aux écoles selon les besoins du public qu'elles accueillent ; les écoles qui ont des besoins plus importants du fait de la caractéristique de leur population reçoivent ainsi plus d'argent.

Plus récemment, les Ministres Arena puis Dupont ont tenté d'agir pour la mixité sociale en régulant les mécanismes d'inscription en début de secondaire. On soulignera la façon contreproductive avec laquelle le Gouvernement a décrété en la matière et l'ampleur des effets pervers des dispositifs choisis : aux files du décret « Inscriptions » ont succédé une loterie et des « enfants sans écoles » ; et ce, sans parler du casse-tête administratif pour les directions. Face à un tel chaos, bien loin des objectifs louables du décret voté, le Gouvernement de la Communauté française a avoué son impuissance à gérer le

problème des inscriptions multiples et annoncé devoir une nouvelle fois revoir le décret « Mixité ». Le Gouvernement de la Communauté française n'a d'autre choix que de réunir sans tarder l'ensemble des acteurs concernés – parents, directions, enseignants, associations – pour tirer avec eux les leçons de ces deux tentatives infructueuses de renforcement de la mixité scolaire et se donner les moyens de réellement atteindre un objectif d'hétérogénéisation de nos écoles.

En tout état de cause, quelle que soit la nature exacte du dispositif qui en sortira, il faudra du temps pour pouvoir apprécier l'effet positif de ce type d'action publique dans les écoles. Et pendant ce temps, l'échec scolaire continuera de frapper plus durement les élèves fragilisés. Il est impossible de se résoudre à ce constat et la Communauté française ne peut se contenter d'agir sur le moyen ou le long termes.

Ainsi, pour dépasser les limites actuelles de l'action des pouvoirs publics qui aboutissent à creuser toujours plus le fossé entre les objectifs repris dans les discours et la réalité des inégalités, Ecolo veut agir immédiatement dans deux directions complémentaires et essentielles :

- soutenir de manière ciblée les acteurs de terrain (écoles en grande difficulté, enseignants de ces écoles, parents et élèves exclus)³ ;
- réguler de manière structurelle le quasi-marché scolaire⁴.

Proposition : **Lancer un plan intégré de soutien et d'action, en faveur des écoles qui concentrent les élèves les plus faibles**

Depuis les années 90, la Communauté française finance des dispositifs de soutien aux écoles qui accueillent des populations scolaires massivement défavorisées – zones d'éducation prioritaire (ZEP), puis discriminations positives – complétés aujourd'hui par la différenciation des subventions de fonctionnement. Or, ces mécanismes ne parviennent toujours pas à garantir à tous les enfants l'acquisition des compétences de base, quelle que soit leur origine socioculturelle. En attestent les résultats aux épreuves externes certificatives

³ A l'heure où s'écrit ce programme, le Gouvernement de la Communauté française a annoncé son intention de renforcer ce mécanisme. Ecolo attend avec impatience la traduction concrète de cette annonce.

⁴ Cet objectif fait l'objet de la priorité n°3 de ce chapitre.

et non certificatives organisées par la Communauté française. Ceux-ci mettent en lumière les difficultés que connaissent aujourd'hui certaines écoles à amener leurs élèves aux objectifs fixés. Ces écoles sont, sans surprise, celles qui concentrent les facteurs de difficultés d'apprentissage (fragilité sociale, langue maternelle différente de la langue d'enseignement, relations élèves-adultes tendues ...) et qui ne parviennent pas seules à relever ce défi socio-éducatif.

Sans leviers d'action pour remédier aux problèmes révélés, les évaluations externes ne feront que rendre compte d'une réalité que les enseignants connaissent déjà et qu'ils ne parviendront pas plus à transformer. En outre, sans mesures d'accompagnement ambitieuses, réellement efficaces, autrement dit qui améliorent significativement la situation de ces écoles en difficulté, les tentatives politiques en faveur de la mixité n'aboutiront qu'à des stratégies parentales pour quitter les écoles ghetto et rejoindre les écoles mieux cotées.

Face à ce constat, Ecolo veut avant toute chose mobiliser l'ensemble des acteurs éducatifs autour de l'ambition suivante : ramener les écoles en difficulté vers la moyenne des résultats aux évaluations externes. Pour cela, Ecolo entend lancer un plan intégré de soutien et d'action en faveur de ces écoles fondamentales et secondaires afin qu'elles puissent effectivement viser la maîtrise par tous leurs élèves des socles de compétences.

Ce plan se caractérisera certes par l'apport de moyens nouveaux. Comment ? Notamment par l'accroissement de la solidarité entre les écoles. Ecolo entend en effet renforcer le pourcentage des subventions de fonctionnement mis en commun et ensuite redistribuer de manière différenciée ; la part des subventions de fonctionnement redistribuées passerait ainsi de 10 à 14 % à partir de l'année 2010. En outre, et à l'inverse du saupoudrage des mille enseignants supplémentaires distribués dans toutes les classes de 1^{re} et 2^e primaires de la Communauté française au début de la législature qui s'achève, il importe pour Ecolo, que les moyens nouveaux consacrés à l'encadrement fassent également l'objet d'un traitement différencié, en fonction du profil des élèves accueillis.

Le plan préconisé par Ecolo évitera par ailleurs les ornières du passé : plutôt que d'apporter une solution standardisée et identique à toutes les écoles, ses modalités s'adapteront le plus finement possible aux problèmes rencontrés dans chacun des établissements ou grappe d'établissements. Ainsi par exemple, les renforts en personnel pourront se traduire dans des engagements différents d'une école à l'autre⁵.

Enfin et surtout, il visera la coordination et une mobilisation des moyens actuellement disponibles. Les établissements seront invités à penser l'utilisation des moyens humains et matériels à partir d'objectifs concrets, liés aux spécificités de leur population scolaire. Les équipes éducatives formuleront des pistes pour y remédier. Dans ce cadre, des partenariats avec les acteurs socio-éducatifs internes et externes à l'école seront privilégiés ainsi qu'avec des écoles voisines qui partagent la même population scolaire et le même environnement socioéconomique et culturel. En cela, ce plan s'inspirera des atouts des ZEP.

C'est la réussite d'un tel plan, par la dynamique qu'il amorcera, qui permettra de rendre confiance à l'ensemble de la communauté éducative dans la poursuite des objectifs d'égalité en matière scolaire.

Proposition : Accompagner, sur le plan pédagogique, l'augmentation progressive de la mixité sociale et académique des publics

Même si « bien inscrire », en toute transparence et en toute équité, est nécessaire pour commencer à réguler le quasi-marché scolaire, nombreux sont ceux qui ont rappelé, à l'occasion du débat relatif aux décrets « Inscriptions » et « Mixité » que se contenter d'inscrire ne suffirait pas. Ecolo souhaite emboîter le pas à Bernard Delvaux⁶, sociologue de l'UCL, qui indique qu'*« il faut veiller à ce que la petite dose de mixité introduite au premier degré ne débouche rapidement sur l'exclusion des élèves les plus faibles qui se seraient introduits là où on ne les attendait pas. Pour cela, il faut donner aux enseignants les outils qui leur permettent de faire face à l'hétérogénéité : formation pratique en pédagogie différenciée, remédiations*

immédiates, enseignants « volants » permettant des cours à plusieurs en classe, etc. Ne pas s'en soucier serait ignorer les difficultés que la mixité génère déjà au premier degré du secondaire et la condamner instantanément aux yeux des enseignants ».

Proposition : Répondre, autrement que par l'orientation vers l'enseignement spécialisé de type 8, aux besoins des élèves de primaire en difficulté d'apprentissage

S'adressant aux élèves présentant des troubles de l'apprentissage et du développement du langage, l'enseignement spécialisé de type 8 joue un rôle particulier dans le système scolaire dualisé de la Communauté française : 88 % des élèves qu'il rassemble en Wallonie et 75 % à Bruxelles proviennent de milieux ouvriers ou sans emploi ; la surreprésentation des élèves de nationalité étrangère y est également manifeste. Malgré sa mission officielle de remédiation, le type 8 semble davantage s'apparenter à une filière de relégation : selon une étude longitudinale menée par le Service des Sciences de l'éducation de l'ULB⁷, seuls 8,23 % des élèves obtiennent leur CEB⁸ à l'issue du type 8 et moins d'un élève sur deux l'obtient après 10 années de parcours scolaire primaire et secondaire. Les résultats de cette étude montrent en outre que près de la moitié des élèves poursuivra en enseignement secondaire spécialisé pour enfants avec handicap mental ou troubles ou comportement ; l'autre principalement en enseignement professionnel ordinaire. Les différences d'orientation varient sensiblement selon le niveau socioéconomique des parents.

Ecolo souhaite que l'enseignement spécialisé de type 8 puisse se concentrer sur les élèves qui rencontrent effectivement des troubles de l'apprentissage. Parallèlement, il convient de répondre, au sein de l'enseignement ordinaire aux besoins des élèves en difficulté d'apprentissage, notamment en développant davantage de remédiation immédiate. Ecolo veut travailler en ce sens avec les enseignants et les Centres PMS.

⁷TREMBLAY P., WOLFS J.-L., DETRAUX J.-J., *Enquête longitudinale portant sur l'orientation des élèves sortants de l'enseignement spécialisé primaire de type 8 en Wallonie*, 2007.

⁸ Certificat d'étude de base.

⁵ Voir plus loin.

⁶ In La Revue Nouvelle, Avril 2008 / n°4.

Proposition : Tendre vers la gratuité effective de l'enseignement obligatoire

Si l'enseignement obligatoire est constitutionnellement gratuit, l'école coûte en réalité encore trop cher aux parents, et ce coût augmente au fur et à mesure de la scolarité. Dans un contexte de quasi-marché scolaire, les pratiques des écoles en termes de coût et leur discours en la matière sont, pour un nombre croissant de parents, déterminants dans le choix de l'école. C'est notamment ce qu'a mis en évidence la Ligue des familles dans sa dernière étude⁹ à ce sujet.

Ecolo prône une politique globale de réduction du coût de la scolarité à charge des familles, Pour plus d'équité entre les enfants, plus de transparence et de meilleures relations familles-école, Pour cela, il convient :

- ✔ d'évaluer la mise en œuvre des dispositions décrétales en cette matière et en particulier la distinction entre frais obligatoires et frais facultatifs prévue par le décret « Missions » ;
- ✔ de fixer par décret un montant maximum pour les frais dits « autorisés » ;
- ✔ d'évaluer la règle des 90 %¹⁰ pour permettre effectivement au plus grand nombre d'enfants de partir en classes de dépaysement. Ecolo plaide pour l'adoption, en concertation avec les représentants de l'enseignement, des familles et des opérateurs de classes de dépaysement, d'un décret qui en fixerait des critères de qualité pédagogique, de sécurité, de cohérence avec les contenus pédagogiques ainsi qu'un plafond de prix ;
- ✔ de veiller à la gratuité pour les enseignants des activités pédagogiques organisées dans le cadre scolaire, sans que cela ne se fasse par le biais d'un surcoût à charge des élèves et de leurs familles.

⁹ LEJEUNE A. et HOYOS E., *Le coût scolaire, l'école et les familles. Pratiques de communication et de réduction des frais*, 2007.

¹⁰ Il s'agit du taux de participation minimum des élèves d'une même classe requis pour l'organisation des activités extérieures à l'établissement scolaire et des classes de dépaysement et de découverte. La Ministre Arena l'a fait passer par voie de circulaire de 75 à 90 % à la rentrée 2006. A nouveau, mesure aux intentions louables, mais aux effets manifestement pervers.

Proposition : Avancer l'âge du début de l'obligation d'inscription scolaire

Lorsqu'ils entrent dans l'enseignement primaire, certains enfants sont désavantagés sur le plan scolaire : parce qu'ils n'ont pas fréquenté l'enseignement maternel, on n'a pas installé chez eux les aptitudes préalables nécessaires à l'apprentissage (acquisitions psychomotrices et perceptivo-motrices, capacités socio-affectives et langagières). Or, les études montrent que les enfants acquièrent, lors de leur passage à l'école maternelle, des atouts essentiels pour leur future trajectoire scolaire.

Dès lors, en vue de favoriser pour l'ensemble des enfants une fréquentation régulière et précoce de l'école, Ecolo préconise, d'une part, un abaissement progressif de l'âge de l'obligation d'inscription scolaire à 3 ans et, d'autre part, un abaissement de l'obligation de fréquentation scolaire à 5 ans. Pour être effectives, ces propositions nécessiteront d'être complétées par des mesures concrètes à l'attention des familles socioéconomiquement très précarisées, qui sont celles chez qui se retrouve principalement ce problème de fréquentation scolaire tardive.

PRIORITE N°3 : DIFFERENCIER LES POLITIQUES POUR QU'ELLES S'AJUSTENT AUX REALITES DES ECOLES ET DE LEUR TERRITOIRE

Dans un contexte politique marqué par les discussions institutionnelles, des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent pour réclamer, à juste titre, une meilleure articulation entre les politiques communautaires et régionales. Parallèlement à cet enjeu institutionnel, on entend les enseignants regretter que les réformes pédagogiques et didactiques, pensées sans eux, soient peu opérationnelles car déconnectées de la réalité. Enfin, à un troisième niveau, un rapport de recherche interuniversitaire¹¹ a conclu de manière unanime que la logique des « bassins scolaires » est la solution la plus praticable pour enrayer les effets pervers de notre quasi-marché scolaire (inégalités, dualisation, concurrence entre établissements).

¹¹ DELVAUX B., DEMEUSE M., DUPRIEZ V., FAGNANT A., GUISSSET Chr., LAFONTAINE D., MARISSAL P. et MAROY Chr., *Les bassins scolaires : de l'idée au projet. Propositions relatives aux domaines d'intervention, aux instances et aux territoires*, juillet 2005.

Autant de signaux différents qui convergent vers une évidence : il est temps que les autorités publiques reconnaissent que les politiques scolaires se secrètent davantage qu'elles ne se décrètent ; qu'il n'est ni opportun ni opérationnel de construire des politiques éducatives tenues de s'appliquer de manière identique aux écoles de Saint-Josse, de Louvain-la-Neuve ou d'un village près de Stavelot ; qu'il s'agit aujourd'hui de centrer l'action politique sur la définition d'objectifs collectifs communs assortis d'indicateurs précis et de confier à la responsabilité des acteurs locaux et intermédiaires le choix des modalités pour les atteindre. L'acte de confiance aux acteurs locaux et intermédiaires que souhaite ainsi poser Ecolo devra s'accompagner des moyens humains, matériels et pédagogiques qui leur permettent d'assumer cette autonomie et, par là cette responsabilité.

Proposition : Passer du centralisme politique à la responsabilité collective

Ecolo plaide pour un nouveau mode d'action publique dans l'enseignement en Communauté française. Il se déclinerait en trois niveaux :

1. la Communauté française en tant qu'autorité publique de régulation, chargée de
 - la définition des missions, des objectifs précis et des socles de compétences communs à toutes les écoles de la Communauté française ;
 - l'accompagnement de leur mise en œuvre (ressources humaines, matérielles et pédagogiques affectées selon les besoins des populations scolaires) ;
 - le pilotage (indicateurs et évaluations externes).
2. des instances intermédiaires par bassins de vie, qui agiraient en tant que :
 - lieu de rencontre entre les acteurs scolaires, sociaux, culturels, associatifs et économiques, tous connectés aux enjeux du bassin de vie et d'emploi des écoles concernées. Ceci en faveur tant de l'émancipation des élèves, que du déploiement social, économique et culturel de nos bassins de vie ;

- lieu de régulation du marché scolaire. Les instances intermédiaires seraient ainsi amenées à gérer collectivement leur offre et leur population scolaire, non plus dans une logique de concurrence, mais bien de responsabilité collective vis-à-vis d'un objectif de mixité sociale et culturelle ;
- lieu de coopération et de solidarité inter-réseaux, inter-niveaux, inter-écoles, dans la rencontre des objectifs fixés par la Communauté française. Ceci implique une co-responsabilisation dans l'utilisation des ressources, adaptées en fonction des réalités de chaque territoire, puis de chaque école, sur la base de critères objectifs (caractéristiques de la population scolaire, taille de l'école, environnement rural ou urbain ...).

3. des acteurs locaux renforcés dans leur capacité d'action. Pour Ecolo, il importe que le « pas sans nous » réclamé par les enseignants à l'issue de la Consultation de 2004 s'ancre durablement et profondément dans la manière de conduire les politiques éducatives. Ce qui implique de valoriser la fonction pédagogique des équipes éducatives. Ecolo est convaincu que celles-ci doivent être reconnues dans leur capacité à s'approprier finement les objectifs généraux, les socles de compétences et autres réformes pédagogiques. Pour cela, il faut encourager les enseignants et leur direction à mieux occuper les espaces d'autonomie prévus mais trop peu exploités, pour élaborer collectivement leurs plans de formation, adapter les horaires et rythmes scolaires aux besoins des projets pédagogiques de l'école, construire des alliances avec des acteurs culturels, associatifs, sociaux, économiques externes à l'école... Il importe également que l'Inspection assume davantage un rôle de soutien au travail enseignant et à la créativité pédagogique ; elle est encore trop souvent aujourd'hui vécue par les enseignants comme une menace.

Proposition : **Dégager la Communauté française de son rôle de pouvoir organisateur**

La Communauté française ne peut continuer d'exercer deux rôles à la fois : celui de régulateur et celui de pouvoir organisateur. Cette situation l'amène à être juge et partie pour toutes les écoles qu'elle organise.

Ecolo est favorable à un réseau d'enseignement officiel, géré de manière autonome. Aussi, Ecolo souhaite que, comme c'est le cas en Flandre depuis de nombreuses années, un organe public autonome reprenne le rôle de pouvoir organisateur pour les écoles organisées par la Communauté française.

Proposition : **Redéployer l'enseignement qualifiant par la mobilisation des acteurs intermédiaires**

L'enseignement technique et professionnel a constitué durant de longues années un instrument d'ascension et d'émancipation sociales. Elles sont aujourd'hui souvent perçues comme des filières de relégation, alors qu'elles s'adressent à un jeune sur deux dans la tranche d'âge concernée et que certaines débouchent sur de réels parcours de réussite, tant scolaire que professionnelle.

Il faut cependant mettre fin à l'hypocrisie qui consiste à tolérer que demeurent de réelles impasses éducatives qui confrontent les jeunes à un contexte d'apprentissage profondément démotivant. L'état de l'enseignement qualifiant aujourd'hui ne permet par ailleurs plus de répondre aux besoins de certaines entreprises, notamment dans les secteurs techniques et de la construction, piliers de l'économie verte prônée par Ecolo¹².

Le redéploiement de l'offre et de la qualité pédagogique de cet enseignement, y compris pour sa filière en alternance, s'impose comme une priorité pour les prochaines années. Et les synergies avec les Régions et les acteurs économiques doivent davantage être développées, dans le respect des caractéristiques et missions de chacun. Ecolo propose que cet enjeu, à la fois social et économique, soit le moteur des premières

synergies volontaires à l'échelle de bassins scolaires. L'évaluation du projet pilote actuellement mené dans les écoles qualifiantes du bassin de Charleroi peut constituer la base du travail : à partir d'une évaluation du projet pilote, les acteurs scolaires, sociaux, économiques, se retrouveraient à l'échelle des bassins de vie pour élaborer des projets territoriaux de redéploiement de l'enseignement qualifiant.

Parallèlement à cette dynamique décentralisée, il importe que la Communauté française précise les finalités des filières qualifiantes afin de baliser l'action des acteurs intermédiaires. Ces finalités doivent se décliner en 3 volets indissociables : la formation de futurs professionnels, citoyens et travailleurs critiques. Cette réflexion doit se fonder sur le principe d'un tronc commun qui, à l'image du modèle finlandais, permettra à chaque élève d'explorer ses potentiels intellectuels, mais aussi manuels, artistiques et corporels avant de poser ses choix d'orientation.

Proposition : **Prévoir des lieux et du temps pour le travail en équipe**

La valorisation de la capacité d'action des acteurs locaux va de pair avec un renforcement de la dimension collective du travail enseignant. Pour ce faire, Ecolo juge indispensable de prévoir des espaces et du temps dans l'école, pour permettre aux équipes éducatives de concevoir, de nourrir et d'évaluer leur action.

Depuis 1998, de telles périodes – deux heures hebdomadaires – sont prévues à l'horaire des institutrices et instituteurs du fondamental. Après dix années de fonctionnement et des difficultés de mise en route dans les classes maternelles¹³, Ecolo souhaite que soit réalisée une évaluation de l'usage de ces périodes. Sur cette base, Ecolo proposera des outils méthodologiques pour mieux exploiter ces périodes de concertation. Ainsi, il pourrait, par exemple, se révéler utile de transformer ces moments à intervalles réguliers en espaces de parole réservés aux enseignants ou animés par des intervenants extérieurs choisis par

¹² Voir à ce sujet nos propositions du Livre IV, Chapitre 3 « Economie verte ».

¹³ Où les élèves sont présents en classe pendant 28 périodes et les enseignant(e)s pendant 26 périodes. Le financement progressif de deux heures par semaine de psychomotricité, mis en place à l'initiative du Ministre Nollet, a notamment pour perspective de remédier à cette difficulté.

l'équipe, à l'image des « interventions¹⁴ » qui se pratiquent dans la plupart des métiers du social.

Par ailleurs, Ecolo examinera avec les acteurs concernés comment importer efficacement ce principe de temps collectif dans l'enseignement secondaire, de manière à soutenir le travail enseignant et leur capacité d'agir ensemble.

En outre, Ecolo sera attentif à ce que les travaux de rénovation et d'équipement des bâtiments scolaires intègrent cette dimension collective du travail éducatif. Il importe en effet que les enseignants trouvent dans leur école les infrastructures de réunion qui répondent à cet aspect important de leur métier.

Proposition : **Soutenir les chefs d'établissements en tant que coordinateurs d'équipe éducative**

La réussite du travail en équipe repose en grande partie sur la capacité des chefs d'établissement à assumer leur rôle d'impulsion et de coordination de l'équipe éducative. Or on sait que dans une école, la direction est régulièrement au four et au moulin ; que, dans l'enseignement fondamental, l'aide technique reste minime compte tenu de l'ampleur des tâches administratives. A ce sujet, Ecolo entend, par l'arrêt de l'inflation législative (conséquence d'une hypercentralisation des politiques éducatives), réduire sensiblement le nombre de circulaires ministérielles qui s'amoncellent sur les bureaux des chefs d'établissement. Ceux-ci doivent bénéficier d'une aide administrative renforcée, et ce, particulièrement dans l'enseignement fondamental.

La coordination d'équipe éducative nécessite des compétences particulières. En effet, dans le modèle de différenciation auquel invite le projet écologiste, l'équipe éducative est valorisée dans sa fonction d'appropriation et de déclinaison locale des politiques éducatives. Cette équipe sera davantage qu'aujourd'hui amenée à faire des choix, à évaluer et à ajuster ses pratiques. Pour y parvenir, elle aura besoin d'un coordinateur qui valorise la parole et la capacité d'action des enseignants, déploie son énergie pour élaborer du consensus, propose des leviers d'action

¹⁴ On appelle « interventions » les séances d'échanges libres et volontaires entre professionnels dans un but de renforcement mutuel des pratiques.

enthousiasmants, accompagne et soutient les enseignants dans la mise en œuvre des choix posés. Pour y parvenir, les chefs d'établissement devront être mieux outillés dans le domaine relationnel et celui du travail collectif.

Ecolo veillera à ce que le réseau actuellement organisé par la Communauté française dispose d'un nombre suffisant de candidats brevetés pour assurer le cadre des préfets et des proviseurs. Dans cette matière comme pour toutes les désignations et nominations, Ecolo continuera de combattre toute logique de « partitocratie ».

PRIORITE N°4 : **RENFORCER LES ALLIANCES EDUCATIVES**

L'erreur principale de l'action politique de ces quinze dernières années a sans doute été de faire croire que les missions de l'école¹⁵ se confondaient totalement avec les missions de l'enseignant. Or le rôle de celui-ci se situe d'abord et avant tout du côté de l'acquisition et de la construction des savoirs et de compétences. On comprend aisément que la pression du discours institutionnel sur les épaules des seuls enseignants ait pu renforcer un certain découragement face à l'ampleur de la tâche.

Des observateurs attentifs de notre système éducatif ont régulièrement rappelé que l'école n'était pas toute seule ; il faut aujourd'hui ajouter que les enseignants, non plus, ne sont pas tout seuls ; qu'ils ont besoin d'alliés pour amener chacun de leurs élèves à rencontrer les objectifs assignés par le décret « Missions ». En effet, pour combler les inégalités de départ, remédier aux difficultés d'apprentissage dès qu'elles apparaissent, éduquer à la citoyenneté, à l'environnement, aux médias ou à la santé, aider à l'orientation, endiguer les comportements violents, améliorer les relations entre l'école et les parents, donner le goût du sport ou de la musique, il faut créer des « alliances éducatives » ; à l'intérieur de

¹⁵ L'article 6 du décret « Missions » du 24 juillet 1997 prévoit que l'enseignement fondamental et secondaire poursuit simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants :

1. promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;
2. amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;
3. préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;
4. assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

l'école (collègues enseignants, CPMS, médiateurs, éducateurs, équipes de promotion de la santé à l'école ...), comme à l'extérieur de celle-ci (écoles de devoirs, associations culturelles ou sportives, services d'aide en milieu ouvert, plannings familiaux, bibliothèques, service d'accrochage scolaire ...).

Proposition : Diversifier les profils et les métiers dans l'école

Les écoles doivent disposer d'un encadrement pédagogique qui permette un apprentissage optimal. En ce sens, il importe que les écoles disposent d'un NTPP suffisant pour adapter la taille des classes aux besoins des élèves qu'elles accueillent. Mais parallèlement à cela, il s'agit également de répondre aux enseignants qui, à travers la Consultation des enseignants, ont demandé d'être mieux soutenus dans leur travail pédagogique, notamment par l'engagement de personnel spécialisé dans la gestion des problèmes sociaux ou psychologiques des élèves. C'est qu'en effet, les premiers alliés des enseignants sont ceux qui partagent leur quotidien, à l'intérieur de l'école.

Aussi, Ecolo souhaite que les acteurs locaux puissent, en fonction de leurs besoins, choisir de diversifier ou de renforcer l'un ou l'autre profils socio-éducatifs : éducateurs, logopèdes, enseignants volants, puéricultrices, psychomotriciens, assistants sociaux, psychologues, médiateurs ... Quand cela se révèle opportun, ces ressources humaines pourraient également être mutualisées à l'échelle du bassin.

Ecolo est attaché à la fonction essentielle remplie par les éducateurs : facilitateurs du « vivre ensemble », ils établissent des relations personnalisées avec les enfants et les adolescents, favorisant ainsi leur épanouissement socio-affectif et intellectuel. Malheureusement, il apparaît que trop souvent les éducateurs sont distraits de leur fonction initiale pour combler les manques, notamment en termes d'aide administrative. Le travail des éducateurs, complémentaire à celui des enseignants, fait partie intégrante de la démarche éducative ; ces emplois ne peuvent être détournés à d'autres fins.

Dans l'enseignement maternel, les puéricultrices jouent également un rôle particulier. Or la majorité d'entre elles ne

bénéficient toujours pas d'un statut organique, tandis que de nombreuses écoles ne disposent pas du tout de puéricultrice. Face à ce double constat, Ecolo souhaite :

- que la Communauté française maintienne son effort en vue de la stabilisation d'un nombre de plus en plus important de puéricultrices ;
- que les postes APE ainsi dégagés soient affectés à l'engagement de nouvelles puéricultrices pour répondre aux besoins des classes maternelles qui en sont aujourd'hui privées.

Proposition : Prévoir du temps pour construire, nourrir et évaluer les alliances

On le voit aujourd'hui dans les écoles qui ont adopté ce type de pratique, la réussite des « alliances éducatives », internes comme externes, repose sur une bonne connaissance réciproque et une complémentarité assumée. Ceci suppose un dialogue et des échanges réguliers entre les enseignants et leurs « alliés ».

Aussi, Ecolo propose que les moments de travail collectif des équipes éducatives¹⁶ puissent également être consacrés à cet enjeu. A titre d'exemple, ces espaces d'échange pourraient être mis à profit pour organiser avec les enseignants et le Centre PMS une transition en douceur d'un élève qui quitte un Service d'accrochage scolaire pour regagner son école.

Ecolo estime que les Conseils de participation doivent davantage jouer un rôle sur le terrain des alliances entre l'école et son environnement : en plus d'être lieu de dialogue entre les représentants des enseignants, du PO, des parents et des élèves, les Conseils de participation ont en effet été conçus pour également associer les alliés potentiels à la dynamique éducative. Pour ce faire, Ecolo juge nécessaire que soit organisée rapidement une évaluation du fonctionnement des Conseils de participation de manière à identifier ce qui, par endroits freine ou fait obstacle, alors qu'ailleurs cette instance de démocratie locale est source de projets en tous genres.

¹⁶ Voir plus haut.

Proposition : **Soigner les relations avec les familles**

Il est reconnu que de bonnes relations entre l'école et la famille facilitent la scolarité des jeunes et des enfants. Pourtant, depuis plusieurs années, on entend les enseignants et les directions se plaindre qu'ils ne trouvent pas les parents où ils les attendent – les parents sont souvent décrits soit comme trop intrusifs, soit comme démissionnaires. On observe en même temps qu'un nombre important de parents sont tantôt en conflit avec l'école, tantôt, plus grave, en total décrochage scolaire.

Ecolo est convaincu que le retissage de liens solides entre l'école et les familles passe par le soin apporté aux relations quotidiennes, à travers lesquelles l'école et ses enseignants reconnaissent les familles dans leur diversité de comportement et de rôle vis-à-vis de l'univers scolaire. Ainsi, de nombreuses pratiques relevées par ATD Quart-monde et la Ligue des familles démontrent que mieux que les grands plans, cette attention permanente à la qualité des relations permet une amélioration sensible des relations entre école et familles, grâce à une meilleure connaissance et acceptation des fonctionnements de chacun.

Parmi ces pratiques, il faut pointer la fonction que peuvent jouer les accueillant-e-s extra-scolaires, qui sont souvent le contact le plus régulier entre l'école et les parents qui déposent et reprennent leurs enfants à la garderie. Pour leur permettre de jouer ce rôle de facilitateur de lien entre l'école et les familles, il importe que ces accueillant-e-s soient intégré-e-s à la dynamique de l'équipe éducative et qu'ils/elles bénéficient des formations ad hoc.

Dans cette logique, Ecolo souhaite que, dans les écoles où des médiateurs sont présents, et où l'on rencontre justement proportionnellement plus de décrochage parental, leur mission soit orientée particulièrement vers l'amélioration des relations école-familles.

Proposition : **Articuler l'école à son environnement**

Le temps scolaire correspond rarement aux horaires professionnels des parents. Nombreux sont les élèves du fondamental qui

fréquentent les garderies scolaires jusqu'à 18h ; nombreux aussi sont les parents qui souhaiteraient que leurs enfants puissent profiter de 2 ou 3 heures de temps libre après l'école pour, après s'être acquitté de leur travail scolaire, faire du sport, de la musique, du théâtre, aller en bibliothèque ... Pour répondre à ce véritable besoin des familles, Ecolo a fait le choix en 2003, à travers l'action de son Ministre de l'Enfance de l'époque, de lancer des Contrats locaux pour l'enfance dont se sont aujourd'hui dotées la plupart des communes wallonnes et bruxelloises¹⁷. A partir d'un inventaire des besoins d'accueil et des ressources disponibles sur le territoire de la commune, parents, écoles, associations, organisations de jeunesse, clubs sportifs, construisent des réponses adaptées et des partenariats inédits pour accueillir les enfants de moins de 12 ans hors du temps scolaire.

Ecolo souhaite que cette logique des Contrats locaux pour l'enfance essaime l'ensemble de la scolarité obligatoire et qu'elle amène l'école à s'intégrer durablement dans son environnement. A l'image des « Brede scholen » aux Pays-Bas, Ecolo voit l'avenir de l'enseignement dans une logique plus large de partenariats éducatifs, dans lequel les rôles de chacun seraient clairement définis et où l'école assumerait une fonction centrale.

Ainsi, à côté du temps scolaire réservé aux apprentissages, les élèves de demain devront bénéficier d'une offre cohérente et coordonnée d'activités sportives, artistiques, culturelles, associatives qui prolongent ces apprentissages. L'expression « école, lieu de vie » prendra alors tout son sens, puisqu'elle deviendra le noyau d'un véritable réseau éducatif, coopératif et négocié. Cette « école articulée » pourrait être le moteur de projets d'éducation à l'environnement qui impliquent de manière complémentaire les enseignants des branches scientifiques et les CRIE¹⁸, le réseau Idée, ou d'autres associations d'éducation à l'environnement. De même, serait ainsi facilité le lien entre, d'une part, les acteurs de la promotion de la santé et des plannings familiaux, et d'autre part, les modules d'animation à la vie relationnelle, affective et sexuelle qu'Ecolo souhaite généraliser à toutes les écoles de Communauté française¹⁹.

¹⁷ Voir à ce sujet nos propositions du Livre III, Chapitre 1 « Enfance ».

¹⁸ Centre régional d'initiation à l'environnement.

¹⁹ Voir à ce sujet nos propositions du Livre III, Chapitre 2 « Jeunesse & Aide à la Jeunesse ».

Outre l'intérêt éducatif manifeste d'une telle approche qui inscrit l'école dans un véritable réseau éducatif, ce modèle permet également une gestion plus rationnelle et optimale des infrastructures scolaires. Comme cela se pratique déjà par endroit, l'école chauffée toute la journée n'est plus déserte dès la fin des cours ou le week-end, mais plutôt utilisée par les associations, clubs sportifs, et autres, qui en partagent dès lors les charges d'entretien. Les utilisateurs de « l'école d'après quatre heures » sont variés ; l'école n'est plus seulement ce temple ou forteresse du savoir, mais devient un lieu dans lequel se retrouvent, dès la fin des cours, des jeunes de l'école ou d'autres établissements scolaires, mais aussi des adultes inscrits à l'une ou l'autre activités hébergées dans les bâtiments scolaires.

Proposition : Tendre vers l'intégration scolaire

Chaque enfant porteur d'un handicap doit pouvoir bénéficier d'un projet éducatif et scolaire individualisé, qu'il soit scolarisé dans l'enseignement ordinaire ou spécialisé.

En ce sens, Ecolo souhaite inciter les écoles ordinaires et spécialisées à s'allier pour traiter ensemble de l'accueil des enfants différents. Les solutions collectives ainsi élaborées, en inter-réseaux et à l'échelle de leur bassin de vie, permettront de répondre plus facilement aux attentes des parents, tant au niveau des écoles existantes que des transports ou de l'adaptation des bâtiments.

Ecolo constate que de nombreux freins limitent encore l'intégration effective des enfants porteurs d'un handicap dans l'enseignement ordinaire : les préjugés, le coût de l'intégration, les problèmes de transports, la séparation trop importante entre l'enseignement ordinaire et spécialisé.

Pour y remédier, Ecolo estime nécessaire de mieux organiser la communication entre l'enseignement ordinaire et l'enseignement spécialisé. Ceci afin de soutenir la logique d'intégration, non seulement auprès des acteurs scolaires, mais aussi dans les administrations, les inspections et les centres de formation.

Pour y parvenir, un assouplissement de certaines règles en vigueur est nécessaire. A titre d'exemple, Ecolo soutient le principe selon lequel le Centre PMS chargé de la

guidance dans l'école d'enseignement ordinaire et le Centre PMS de l'école d'enseignement spécialisé doivent être chacun autorisés à suivre, et donc à comptabiliser, un élève qui bénéficie d'un projet d'intégration. Les modalités de calcul du capital-périodes doivent en outre être revues pour permettre aux écoles spécialisées de calculer leur encadrement dès le 1er septembre pour les élèves en intégration et non à la mi-octobre, ceci afin de ne pas nuire aux enfants restant dans l'enseignement spécialisé. Enfin, les normes pour l'intégration dans les types 4, 6 ou 7 doivent être augmentées au moins de 4 à 6 périodes si l'on veut soutenir l'intégration permanente totale.

Ecolo entend également soutenir les partenaires de l'aide à l'intégration. Les Services d'aide précoce (SAP) et les Services d'aide à l'intégration (SAI) ont une expertise du handicap, permettant de préparer l'accueil et le projet d'intégration au sein de l'école, ordinaire ou spécialisée ; Ecolo souhaite renforcer leur capacité d'action. La question des moyens des Centres PMS doit également être reposée : les parents sont régulièrement mis à rude épreuve dans leur souhait d'une bonne scolarisation de leur enfant différent ; ils doivent lutter contre des réticences réitérées chaque année. Et il arrive qu'usés, ils démissionnent. Ecolo entend développer un véritable soutien à la parentalité pour ces parents d'enfants à besoins spécifiques.

Ecolo souhaite en outre que la réflexion sur l'allongement de la formation initiale des enseignants intègre la nécessité de garantir à tous les futurs enseignants une ouverture suffisante à l'enseignement spécialisé et une formation à l'intégration scolaire des enfants en situation de handicap. Par ailleurs, des formations communes et continues en matière d'intégration dans l'enseignement ordinaire des enfants en situation de handicap doivent être systématiquement organisées dans tous les organismes de formation continue des réseaux et de l'inter-réseaux. Ces formations doivent être ouvertes aux services d'aide à l'intégration et aux services d'accompagnement.

Une attention particulière sera portée à la langue des signes, langue reconnue officiellement par la Communauté française. Ecolo souhaite un renfort important tant au niveau de la formation que de la reconnaissance des expériences d'intégration scolaire menées dans l'ordinaire.

PRIORITE N°5 : AJUSTER LES CONTENUS SCOLAIRES AUX ENJEUX D'AUJOURD'HUI

Proposition : Assurer à tous la maîtrise du français²⁰

La maîtrise de la langue de l'enseignement est une compétence essentielle parce qu'elle est la clé indispensable d'accès aux autres apprentissages et de compréhension du monde qui nous entoure ; elle conditionne l'émancipation sociale, l'accès à la culture et le développement des compétences cognitives et relationnelles. Or, de nombreuses études en témoignent, cet objectif prioritaire de maîtrise de la langue française est loin d'être atteint. Bruxelles, ville multiculturelle où près de la moitié des enfants naissent de mères qui ne disposent pas de la nationalité belge à leur accouchement²¹, est particulièrement touchée par cette difficulté.

Pour assurer à tous la maîtrise de la langue française, Ecolo propose d'activer sa logique d'alliances éducatives et de tisser des ponts entre les acteurs culturels, scolaires et plus largement éducatifs. Plus concrètement, il s'agira :

- de doter chaque école de davantage d'outils pédagogiques de qualité pour soutenir l'apprentissage du français ;
- d'attacher une importance particulière à la langue française et à l'apprentissage du « français langue étrangère » dans la formation de tous les enseignants, y compris celle des formateurs d'enseignants ;
- de doter les bibliothèques publiques de davantage de livres diversifiés à destination des enfants, adolescents et adolescentes ; de renforcer les synergies entre les bibliothèques publiques et le monde scolaire, à l'instar des « contrats lecture » lancés par le Ministre Ecolo de l'Enseignement fondamental entre 1999 et 2003, mais malheureusement stoppés dans leur envol par le Gouvernement suivant ;
- d'accorder un subventionnement prioritaire aux programmes d'alphabétisation et de

²⁰ et de l'allemand en Communauté germanophone.

²¹ Source : Observatoire de la Santé et du Social de la Région de Bruxelles-Capitale, *Distribution des naissances selon la nationalité de la mère par année*, Bruxelles, 1998-2004.

« français langue étrangère » dans le cadre de l'éducation tout au long de la vie. Ecolo souligne particulièrement les initiatives de collaboration entre écoles et acteurs de l'alphabétisation, qui permettent aux parents de compléter leur connaissance du français et ainsi de mieux s'impliquer dans la scolarité de leurs enfants²² ;

- de renforcer les moyens des écoles de devoirs et des acteurs et actrices de l'alphabétisation ;
- de privilégier l'approche de la langue par le plaisir. Celui de la lecture en poursuivant et élargissant les opérations déjà initiées comme l'installation de coins-lectures dans les consultations ONE, le soutien apporté par des « grands-parents lecteurs » dans les classes maternelles, la distribution gratuite de quotidiens en sixième primaire. Et celui de l'expression orale, en développant des projets créatifs en partenariat avec les acteurs culturels et artistiques ;
- d'initier des projets « atelier d'écriture » dès l'enseignement fondamental ;
- de développer et d'ajuster le dispositif des classes passerelles au bénéfice des élèves primo-arrivants. Ecolo propose particulièrement que les élèves puissent fréquenter les classes passerelles sur une année scolaire complète, peu importe la période de l'année à laquelle ils arrivent dans l'école, de systématiser la mise en place d'une option « français langue étrangère » dans les écoles qui accueillent des classes passerelles et enfin d'élargir les bénéficiaires de ce dispositif : ce sont les compétences linguistiques de l'enfant et non son statut de réfugié qui doivent primer.

Proposition : Rendre l'apprentissage des langues accessible à toutes et tous

Pour Ecolo, la maîtrise d'une ou plusieurs langues, c'est d'abord et avant tout une ouverture sur le monde, une invitation à la découverte de la diversité culturelle. Mais il faut également admettre que la maîtrise d'une, voire de plusieurs langues étrangères est aujourd'hui devenue un sésame à l'intégration professionnelle ; il est symptomatique de

²² Voir à ce sujet nos propositions du Livre III, Chapitre 8 « Questions de société ».

constater que les formations en langue, à côté des formations à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC), occupent une place prépondérante dans l'offre des écoles de promotion sociale.

Ecolo pose le constat d'un enseignement des langues à deux vitesses. D'un côté, se retrouve la grande majorité des écoles, à savoir celles qui organisent l'enseignement des langues selon le schéma minimal des deux heures par semaine dès la 5e primaire en Région wallonne et de trois heures hebdomadaires dès la 3e primaire et cinq heures dès la 5e primaire à Bruxelles ou dans les communes à statut spécial. De l'autre, on voit se développer des expériences d'immersion linguistique. Et entre les deux, il y a bien sûr des initiatives locales, bricolées à partir de la bonne volonté des équipes éducatives et des moyens mis à disposition par les pouvoirs organisateurs.

Face à ces constats, il est urgent d'agir. Ecolo a fait son choix : l'apprentissage précoce pour tous. Concrètement, il s'agit de s'engager simultanément sur deux voies complémentaires :

- la généralisation des activités d'éveil aux langues dès la 3e maternelle. Cette approche importée de l'étranger a depuis été testée avec succès dans de nombreuses classes fondamentales de Communauté française, comme c'est le cas actuellement en Communauté germanophone. Elle vise principalement à approfondir l'intérêt de l'enfant pour la diversité linguistique et culturelle et à renforcer la motivation à apprendre des langues au moment où le développement de son oreille est encore perméable à d'autres fréquences que celles du français ;
- l'introduction progressive du cours de seconde langue obligatoire dès la première primaire dans toutes les écoles de Communauté française. Si Ecolo entend privilégier l'apprentissage des langues nationales (néerlandais et allemand), il ne s'agit toutefois pas d'ôter ce choix aux acteurs locaux. C'est au Conseil de participation de décider de la meilleure option, compte tenu de la réalité de l'école et de son environnement ; c'est bien le sens de la logique de différenciation développée plus haut.

Cette deuxième voie doit inévitablement s'accompagner d'un travail sur les pratiques pédagogiques. En la matière, Ecolo entend agir à travers la formation initiale et continue des enseignants, mais aussi dans la diffusion d'outils pédagogiques qui soutiennent les initiatives des enseignants. Ecolo veut également encourager toutes les initiatives qui ancrent l'enseignement des langues dans le réel et invitent à la rencontre d'autres communautés, comme les échanges linguistiques.

Quant aux expériences d'immersion linguistique qui naissent çà et là à travers la Communauté française, Ecolo entend préciser les balises dans lesquelles elles doivent se développer. Il s'agit de s'assurer de la qualité effective de l'ensemble des apprentissages au sein de cette formule, et également d'éviter que cette offre d'enseignement ne renforce la dualisation du quasi-marché scolaire au détriment des élèves et des enseignants. Ainsi, Ecolo souhaite notamment que l'évaluation des expériences en cours et le choix d'une école de s'engager dans un projet d'immersion linguistique soient réalisés à l'échelle du bassin de vie²³, c'est-à-dire qu'il s'intègre dans une vision globale de l'offre d'enseignement, sur un territoire donné tous réseaux confondus. En outre, Ecolo engage la Communauté française à intégrer dans sa réflexion sur l'allongement de la formation initiale des enseignants la nécessité de former les futurs enseignants francophones à enseigner leur matière dans des écoles en immersion.

Enfin, Ecolo ne peut accepter que les jeunes inscrits dans certaines filières qualifiantes soient privés de cours de seconde langue, ce qui revient à les condamner à grossir les rangs des demandeurs d'emploi. Cet état de fait vaut particulièrement à Bruxelles où la maîtrise du néerlandais conditionne l'accès aux emplois, même peu qualifiés. Il importe bien sûr que le contenu de ces cours de seconde langue soit adapté à la spécificité des filières qualifiantes.

Proposition : Intégrer le support multimédia

Depuis plusieurs années déjà, les enseignants et leurs manuels scolaires ont perdu le monopole de la transmission des savoirs légitimes ; ils doivent aujourd'hui composer avec les savoirs immédiats et accessibles d'un

²³ Voir plus haut nos propositions sur la différenciation des politiques.

clic sur internet. Au-delà de cet enjeu de positionnement des savoirs scolaires par rapport à la « concurrence », l'invasion des TIC dans la vie des citoyens du XXI^e siècle impose un apprentissage supplémentaire au menu de l'école : la formation d'utilisateurs autonomes et critiques, capables d'identifier et de caractériser divers usages possibles d'internet, de trier l'information, en d'autres mots capables d'ouvrir la boîte noire d'internet et de l'informatique, comme nous y invite le groupe Méta²⁴.

Pour ce faire, Ecolo estime qu'une attention particulière doit être accordée aux aspects suivants :

- intégrer l'éducation aux médias aux apprentissages, notamment grâce à des partenariats avec les associations actives dans le domaine ;
- améliorer considérablement la maintenance et le remplacement du matériel usagé. Pour ce faire, des moyens devront être dégagés par les Régions et mutualisés entre les écoles à l'échelle de leur bassin afin qu'elles disposent de personnel technique dont le travail serait de maintenir les réseaux informatiques, de développer les espaces multi-médias ... ;
- ouvrir les « cyberécoles » sur l'extérieur, notamment via un partenariat avec les associations locales d'éducation permanente ;
- développer la formation des enseignants à l'utilisation des nouveaux outils.

En conclusion : L'école, lieu de développement durable

A travers l'ensemble des propositions détaillées ci-dessus, Ecolo replace les acteurs scolaires au cœur de son projet politique. Leur mobilisation, leur expertise et leur enthousiasme sont en effet la voie la plus directe pour rencontrer les ambitions de l'école. Et ces ambitions, quelles sont-elles si ce n'est la construction d'un monde plus vert et plus juste ?

L'ensemble du programme écologiste pour l'école est sous-tendu par cette conviction : la démarche éducative est indissociable de celle du

développement durable. A l'heure où le mode de développement de nos sociétés montre ses limites écologiques, sociales et économiques, il importe de rappeler les liens étroits entre les valeurs et les pratiques du développement durable d'une part, et l'éducation d'autre part. Cet effort éducatif réclamé par les Nations Unies dans le cadre de la « Décennie pour l'éducation au développement durable » doit encourager les changements de comportement et créer ainsi un avenir plus viable, un monde plus vert et plus juste pour les générations présentes et futures.

Les enseignants de Communauté française semblent être sensibles à cet enjeu : il ressort de la dernière enquête PISA relative aux acquis en culture scientifique que les jeunes francophones sont les élèves les plus « éco-sensibles » des pays de l'OCDE.

Cela dit, l'éducation au développement durable, ce n'est pas qu'une question de cours de science, de projets portés courageusement par une poignée d'enseignants volontaires ou de vannes thermostatiques placées sur les radiateurs. C'est avant tout une véritable orientation des savoirs scolaires, qui implique un décloisonnement des savoirs et le tissage de liens très concrets entre les apprentissages et les grands enjeux sociétaux.

C'est aussi une question d'organisation des modalités du « vivre ensemble », fondée sur un triple respect : respect de son cadre de vie, respect des autres, respect de soi. Dialogue, apprentissage, participation des acteurs scolaires (enseignants, parents, élèves) aux décisions qui les concernent sont autant de valeurs qui ont de tout temps guidé les propositions d'Ecolo pour l'école.

Enfin, le développement durable appliqué au cadre scolaire, c'est également une question d'infrastructures et de fonctionnement. L'école, c'est bien sûr un lieu d'apprentissage, mais c'est aussi le lieu de travail de milliers d'enseignants, à qui la Communauté française doit garantir un environnement sain et des conditions de travail qui invitent aux échanges et à la convivialité. Plus globalement, l'école est un lieu de vie, à partir duquel et vers lequel on se déplace, où l'on se nourrit, où l'on grandit. Aussi importe-t-il d'améliorer ce cadre de vie. La vétusté de trop nombreux bâtiments scolaires doit faire l'objet d'une attention spécifique et de mesures urgentes. L'environnement scolaire mérite une approche globale et transversale. Qu'il s'agisse de réaliser des économies d'énergie, permettant un réinvestissement dans le matériel pédagogique, de

²⁴ DUFOUR B., GROOTAERS D., TILMAN F., *Les objectifs pédagogiques d'un nouvel enseignement secondaire*, in La Revue Nouvelle, octobre 2008.

soutenir des projets pédagogiques spécifiques comme la lutte contre le bruit, de soutenir des initiatives en faveur de la propreté ou l'implantation de fontaines à eau, Ecolo témoigne d'une volonté politique à inscrire cette dimension au cœur même des projets pédagogiques des écoles. Ecolo souhaite particulièrement encourager les écoles qualifiantes qui souhaiteraient saisir l'opportunité que constituent les cours techniques et ateliers pour mener au quotidien à travers les cours une action globale et intégrée visant le développement d'une école et d'un enseignement durables.

Proposition : Décloisonner les apprentissages et intégrer les enjeux sociétaux

Ecolo plaide pour que l'autonomie pédagogique des équipes éducatives soit mise à profit pour mieux connecter le contenu des apprentissages aux enjeux de notre société contemporaine. Plus que jamais, il importe que l'école fournisse aux élèves les clés pour comprendre et agir sur les logiques socioéconomiques, technologiques, culturelles et institutionnelles qui régissent le monde dans lequel ils grandissent.

Ecolo souhaite que la confiance renouvelée aux acteurs locaux les autorise davantage qu'aujourd'hui à mener des expériences de décroisement inédites. Ainsi, sur des enjeux aussi essentiels que le défi énergétique, l'interculturalité ou la surconsommation, des enseignants pourraient décider de regrouper leurs matières et de confronter leurs approches disciplinaires pour aider les élèves à construire une représentation complexe et intégrée de la réalité.

Dans le même ordre d'idées, Ecolo estime que, face aux dérives d'une société ultra-utilitariste où tout est évalué à l'aune de la rentabilité immédiate, il importe de garantir des moments dans l'école où l'on peut prendre cette évolution à contre-pied, où l'on fait un arrêt sur image, le temps de prendre une distance nécessaire pour comprendre les mécanismes du monde dans lequel on vit. Ecolo plaide ainsi pour une initiation au fonctionnement de notre système démocratique. En outre, les actuels cours de religion et de morale devraient évoluer peu à peu vers des cours de philosophie et d'histoire des religions, qui seraient construits et donnés notamment par les actuels maîtres de religion et de morale.

Proposition : Rénover les bâtiments en intégrant les nécessaires économies d'énergie

Au cours de la législature 2004-2009, la politique du Gouvernement PS-CDH en matière de bâtiments scolaires est apparue quelque peu marginale. Malgré les besoins criants en économie d'énergie et en rénovation de bâtiments tous niveaux d'enseignement confondus, les écoles n'ont pas reçu de soutien à la hauteur de l'enjeu. De ce fait, elles ont vu peu à peu l'augmentation de leurs subventions de fonctionnement issues du refinancement s'envoler en fumée.

Ecolo estime qu'en matière de bâtiments scolaires, l'accent doit être mis sur les travaux visant des économies d'énergie et des transferts vers l'utilisation d'énergies propres. A ce titre, Ecolo propose :

- la réduction du taux de TVA de 21 à 6 % pour les travaux d'économie d'énergie réalisés dans les infrastructures scolaires ;
- l'envoi rapide à partir des Régions, de conseillers « énergie » dans les écoles et collectivités pour tenter d'obtenir une réduction de 20 à 30 % de la facture énergétique ;
- le renforcement des synergies avec les Régions wallonne et bruxelloise en faveur des investissements des infrastructures énergétiques plus propres et plus efficaces (isolation, double vitrage, chaudières ...), à l'instar de l'action de la Ministre bruxelloise Ecolo de l'Environnement qui a dégagé 3 millions € sur trois ans pour des travaux d'économie d'énergie dans les écoles ;
- le soutien aux projets menés sur le terrain par des équipes pédagogiques afin d'améliorer le bilan environnemental de leur école par une amélioration concrète et progressive des comportements de chacun-e (gestion des déchets, économies d'énergie, amélioration de la convivialité ...);
- l'évaluation et l'amélioration, en fonction de cette priorité énergétique, du fonctionnement du programme de rénovation des bâtiments scolaires (programme prioritaire de travaux).

Enfin, Ecolo entend que soit reconsidérée la politique dite du « PPP » (partenariat public privé), afin de vérifier que son rapport coût-

efficacité se révèle bien bénéficiaire tant pour les établissements scolaires que pour la Communauté française.

Proposition : Améliorer l'alimentation à l'école

Ecolo souhaite faire de l'école, un partenaire privilégié pour la promotion des bonnes pratiques alimentaires, en collaboration avec les associations de parents et les acteurs de la santé. Les jeunes et les enfants passent près de 35 heures par semaine à l'école, y prennent généralement un repas (repas-tartines, repas complet ou repas « type restauration rapide »), une – et parfois deux – collation(s) et pour certains qui restent à l'école après les cours, un goûter. Il est donc indéniable que l'alimentation prise dans le périmètre de l'école est essentielle dans le cadre de l'équilibre alimentaire.

Pour Ecolo, il faut faire évoluer la restauration scolaire vers une alimentation durable. Ainsi, Ecolo entend soutenir les initiatives des acteurs locaux : offre d'une soupe ou d'un fruit à 10 heures à la place de la collation, organisation d'un goûter-tartines pour les enfants qui restent après 16 heures... Plus largement, Ecolo propose²⁵ de créer une fonction de « facilitateur-conseiller en alimentation durable » pour accompagner les collectivités, dont les écoles, sur la voie des bonnes pratiques alimentaires. En outre, des moyens financiers doivent être dégagés pour changer les pratiques au niveau de la réalisation du cahier des charges (par exemple, produits issus de l'agriculture biologique, raisonnée, équitable ou de filières courtes), pour la confection de menus, et pour assurer une logistique adaptée (exemple : pour la réception de produits frais) et du travail en cuisine, ... Enfin, Ecolo souhaite que les établissements scolaires soient tous équipés de fontaines à eau courante, afin d'offrir aux enfants, dans de bonnes conditions d'hygiène, une eau de qualité.

L'ensemble de ces mesures ne seront efficaces que si, soutenues par les pouvoirs publics, elles sont en réalité portées collectivement par les équipes éducatives et les associations de parents ; elles ne seront réellement porteuses que si elles s'accompagnent de programmes éducatifs

²⁵ Voir à ce sujet nos propositions du Livre I, Chapitre 5 « Alimentation et Agriculture ».

adaptés (exemple : importance du petit déjeuner, rudiments de nutrition et diététique, valorisation des fruits et légumes de saison...). Autrement dit, Ecolo plaide plus largement pour un « plan alimentation », établi de façon globale et concertée à l'échelle de chaque établissement. Le Conseil de participation constitue le lieu adéquat pour la conception et la mise en œuvre de ce plan, qui devra impliquer tous les acteurs concernés : parents, élèves, directions, enseignants, responsables des cantines, économat, équipes de promotion de la santé à l'école (PSE) ... Ceux-ci devront notamment s'interroger sur l'opportunité de maintenir la vente de boissons et snacks peu équilibrés dans l'enceinte de l'école.

Enfin, l'école est un acteur-clé dans la prévention de l'obésité et de la surcharge pondérale, par le biais notamment de l'intervention des professionnels de la santé dans le périmètre de l'école (PSE). Le dépistage précoce de l'obésité est indispensable pour la prise en charge rapide du surpoids par d'autres professionnels de la santé.

Proposition : Promouvoir une mobilité scolaire durable

Promouvoir une mobilité scolaire durable, c'est s'intéresser bien sûr aux modes de déplacement, mais également au volume de déplacements. A ce sujet, Ecolo réitère son attachement aux écoles de proximité, qui jouent un rôle essentiel dans le tissage de lien social dans les quartiers ou les villages. L'intérêt manifeste de ces écoles en termes de mobilité se double d'un intérêt éducatif : le jeune enfant qui n'a pas besoin de « parents taxis » pour rejoindre son école expérimente plus vite, avec plaisir et fierté, l'autonomie qui l'aidera à grandir.

Toujours dans un souci de réduction des déplacements, Ecolo souhaite que la dimension « mobilité » soit mieux prise en compte dans les Contrats locaux pour l'enfance, où se coordonnent les liens entre l'école et l'accueil extra-scolaire²⁶.

En termes de modes de déplacement, Ecolo entend prioritairement encourager le recours aux modes doux (marche à pied, vélo). Il s'agit

²⁶ Voir à ce sujet nos propositions du Livre III, Chapitre 1 « Enfance ».

pour cela d'intensifier les politiques cycliste et piétonne à destination des élèves et des parents. Ainsi, des moyens financiers supplémentaires doivent être dégagés pour généraliser à toutes les écoles les brevets du cycliste. De même, la pratique des rangs à pied ou à vélo doit être encouragée et mieux soutenue.

Mais il n'est pas toujours possible de se rendre à l'école à pied ou à vélo, raison pour laquelle Ecolo entend également faciliter l'usage des transports en commun. Ecolo est ainsi favorable à la gratuité totale des abonnements scolaires (STIB, TEC et SNCB) pour tous les élèves. Cette importante mesure s'accompagnera d'une politique volontaire d'augmentation de capacité des services de transports de manière à absorber, aux heures de pointe déjà saturées, un afflux supplémentaire de passagers. La gratuité du transport public (STIB, TEC, SNCB) doit également valoir pour les activités qui se déroulent durant le temps scolaire. Pour que ces deux propositions prennent pleinement leur effet, Ecolo souhaite charger les sociétés de transport public d'une mission d'initiation et d'éducation à l'utilisation des transports en commun.

Plus largement, Ecolo souhaite donner leur plein régime aux Plans de déplacements scolaires (PDS) coordonnés par les communes. Initiés en Région wallonne par le Ministre Ecolo de la Mobilité, les PDS wallons ont souffert ces dernières années d'un manque de moyens et de coordination pour aboutir à des réalisations durables à une large échelle ; les projets mieux soutenus du côté bruxellois montrent pourtant leur pertinence. Ecolo propose donc de dégager les moyens financiers au niveau des Régions et de l'Etat fédéral pour leur pérennisation. En outre, Ecolo souhaite renforcer les liens entre les PDS, d'une part, et les Plans communaux de mobilité (PCM) ou Plans intercommunaux de mobilité (PICM), d'autre part. Dans ce cadre, la mission des conseillers en mobilité serait élargie à l'enjeu des déplacements scolaires. Ils seraient chargés d'une double mission : sensibiliser les écoles à l'intérêt de conclure un PDS et assurer la cohérence des PDS à l'échelle de la commune, en lien avec le Plan communal de mobilité. Ecolo estime que les associations de mobilité sont les partenaires idéals pour le bon aboutissement de ces projets.

Enfin, le transport scolaire est un droit pour tous les enfants fréquentant l'enseignement spécialisé : il doit être confortable et sûr ; le personnel doit être formé à la gestion des groupes d'enfants déficients ainsi qu'aux handicaps ; des ceintures de sécurité réglables doivent équiper tous les véhicules. Il est par ailleurs indispensable de tenir compte des différents handicaps vécus par les enfants afin d'adapter la longueur des parcours et l'encadrement en fonction de ceux-ci. Dans ce cadre, Ecolo veut d'urgence entamer une réflexion en bassin de vie pour déterminer comment, lorsque l'intérêt de l'enfant le permet, ce dernier peut être intégré dans l'enseignement ordinaire et éviter par là un long temps de transports.